

Compte rendu de séance

Séance du 13 Février 2020

L'an 2020 et le 13 Février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de CLOUET Nathalie Maire

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AYGALENC Monique, HURTEAU Sabrina, MADDALIN Christine, MASSET Geneviève, POTTIER Soazig, MM : DAHIOT Daniel, GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, HERVOUIN Jean-Jacques, LOUAISIL Pascal, POTTIER Christian, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien, VALOTAIRE Denis
Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : COCONNIER Sonia à M. ROBERT Elie, MOREL Patricia à Mme MASSET Geneviève

Absent(s) : M. BESNIER Laurent

LE CONSEIL MUNICIPAL

- a approuvé le Compte Administratif 2019 du budget principal.

	Réalisé 2019	Résultats de clôture 2018	Résultats de clôture 2019
Section fonctionnement			
Dépenses :	1 134 929,59		
Recettes :	2 091 830,95		
Résultat :	956 901,36	697 505,42	956 901,36
Section investissement			
Dépenses :	1 447 760,74		
Recettes :	1 548 695,14		
Résultat :	+ 100 934,40	346 277,07	447 211,47
Solde	+ 1 057 835,76	1 043 782,49	1 404 112,83

A affecté le résultat de la section de fonctionnement dans l'exercice 2019 de la façon suivante :

- Compte 1068 -excédent de fonctionnement affecté : 956 901,36 €
- Compte 001 -excédent d'investissement reporté:447 211,47 €

A la majorité (pour : 14, contre : 0, abstentions : 2)

- a approuvé le Compte Administratif 2019 du budget assainissement collectif et a clôturé ce budget.

	Réalisé 2019	Résultats de clôture 2018	Résultats de clôture 2019
Section fonctionnement			
Dépenses :	78 804,08		
Recettes :	130 628,85		
Résultat:	51 824,77	47 867,26	99 692,03
Section investissement			
Dépenses :	88 443,77		
Recettes :	431 371,22		
Résultat :	342 927,45	123 182,10	466 109,55
Solde	394 752,22	171 049,36	565 801,58

A décidé de reverser cet excédent de 565 801,58 € sur 3 ans à Vitré Communauté.

- 1/3 des excédents de clôture constatés au 31/12/2019 réglés en 2020: 188 600,52 €
- 1/3 des excédents de clôture constatés au 31/12/2019 réglés en 2021: 188 600,52 €
- 1/3 des excédents de clôture constatés au 31/12/2019 réglés en 2022: 188 600,54 €

A l'unanimité (pour : 16, contre : 0, abstentions : 0)

- a approuvé le Compte Administratif 2019 du budget lotissement « Le Trésor » et a clôturé ce budget.

	Réalisé 2019	Résultats de clôture 2018	Résultats de clôture 2019
Section fonctionnement			
Dépenses :	81 358,21		
Recettes :	19 650,00		
Résultat :	- 61 708,21	61 708,21	0
Section investissement			
Dépenses :	0		
Recettes :	12 190,86		
Résultat:	+ 12 190,86	-12 190,86	0

TOTAL	- 49 517,35	49 517,35	0
--------------	--------------------	------------------	----------

A l'unanimité (pour : 16, contre : 0, abstentions : 0)

- a approuvé le Compte Administratif 2019 du budget lotissement « Extension du Fresne » (La Clef des Champs).

	Réalisé 2019	Résultats de clôture 2018	Résultats de clôture 2019
Section fonctionnement			
Dépenses :	751 270,11		
Recettes :	895 598,46		
Résultat :	+ 144 328,35	87 205,81	231 534,16

A l'unanimité (pour : 16, contre : 0, abstentions : 0)

- a approuvé les comptes de gestion 2019.

A l'unanimité (pour : 16, contre : 0, abstentions : 0)

- a autorisé le maire à engager des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2020.

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a approuvé les devis suivants :

Ecole Jacques Prévert - Ordinateur de bureau, écran et suite Microsoft Office	XEFI	1 066,80 € TTC
Panneau d'information lumineux	Lumiplan	16 200,00 € TTC
Intervention de géomètre pour acquisition d'une bande de terrain en vue de l'aménagement d'un chemin piétonnier rue de la Jouinière	DECAMPS	1 066,80 € TTC
Abri bus - route de la Guerche de Bretagne	UGAP	1 685,40 € TTC
Appartement rue de la Fontaine - 3 menuiseries	FADIER	3 397,20 € TTC
Restaurant scolaire - acoustique	DP Acoustique	7 182,00 € TTC
Vérificateur de poteaux incendie	FRANS BONHOMME	3 018,00 € TTC

Défibrillateur - Salle des sports	DEFIBTECH	1 884,60 € TTC
-----------------------------------	-----------	----------------

A la majorité (pour : 15, contre : 0, abstentions : 2)

- a accepté une indemnité de 100 € versée par la commune d'Ételles pour la mise à disposition de la salle des sports.

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a signé une convention avec le CDG35 pour la protection des données à caractère personnel.

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a sollicité une subvention auprès de Vitré Collectivité pour l'installation d'un abribus route de La Guerche.

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a vendu les lots 3, 43, 48 et 55 du lotissement « La Clef des Champs ».

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a créé des emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité.

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a signé une convention avec le SMICTOM concernant les modalités de prise en charge par le SMICTOM des déchets assimilés aux déchets ménagers produits par la Commune de BAIS.

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a décidé d'acquérir une bande de terrain pour aménager un chemin piétonnier rue de la Jouinière (partie de parcelle AB 391).

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a sollicité les services de l'Agence Régional de Santé (ARS) pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la création d'un centre de santé et sa prise en charge financière.

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a signé des avenants avec TECAM et le groupement PIGEON - PLANCON BARIAT pour séparer les marchés entre la commune (voirie) et Vitré Communauté (eaux pluviales et eaux usées) concernant les travaux du Quartier Ouest (transfert de compétence).

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)